



**C'EST
COURT !**

VENDREDI 17 MARS 2023
Dès 18h

20H POUR FAIRE UN COURT-MÉTRAGE !

*Une expérience ouverte à tous pour s'amuser,
découvrir, se rencontrer...*

Règlement et inscription sur cineactuel.fr
[Places limitées]



Ciné Actuel & MJC Annemasse
3 rue du 8 mai 1945
74100 Annemasse
04 50 92 10 20



Annemasse **Agglo**
Annemasse - Les Voirons Agglomération

ANNEMASSE
à vivre ensemble

20 HEURES, C'EST COURT !

En quoi ça consiste ?

Faire un court-métrage en équipe et en 20 heures, que vous soyez totalement amateur ou passionné expérimenté.

- 5** minutes maximum : La durée du film, générique compris
- 4** équipes maximum : constituées le vendredi 17 mars à partir 18h
- 3** participants minimum : par équipe
- 2** contraintes : un accessoire et une phrase de dialogue à placer
- 1** lieu unique : La MJC Annemasse et son cinéma le Ciné Actuel



AMUSEZ-VOUS ! LE COMPTE À REBOURS COMMENCE...

Vendredi 17 mars 18h : Soirée de lancement du défi

- H -22 Constitution des équipes + tirage au sort des contraintes
- H -21 Buffet de bienvenue
- H -20 Départ du défi 20H C'EST COURT !

Le ciné Actuel et la MJC Annemasse proposent un couchage à ceux qui voudraient rester sur place

Samedi 18 mars : Journée de clôture et de projection en soirée, dans le cadre de la fête du court-métrage

- H -7 Accueil petit-déjeuner
- H -4 Repas en autonomie et dernière ligne droite
- H 0 **Samedi 18 mars 16h : Remise des copies**
- H +4 Projection des courts-métrages au Ciné Actuel

INFOS UTILES

Inscription

Participation gratuite sur inscription sur le site www.cineactuel.fr
Participants mineurs : Autorisation parentale obligatoire

Référent

Un bénévole de la commission cinéma sera à votre disposition pour toute question pratique, logistique... tout au long de votre défi.

Format

Veillez au bon format numérique : mp4, mov, wmv

Qualité sonore

Dès le tournage, prenez soin du son. Evitez un son trop faible (souffle) ou trop fort (saturé). Niveau moyen préconisé -6db

Musique

Si vous souhaitez mettre de la musique dans votre film, veillez à utiliser de la musique «libre de droit» (il y a de nombreux sites internet) ou alors, LE MUST : accompagnez vous d'un musicien dans votre équipe !

Déontologie

Pour être projeté le samedi 18 mars, le film devra respecter les règles de droit civique : Pas de scène obscène ou indécente... pas de prosélytisme, de sectarisme, de racisme... pas de déclarations diffamatoires (personne, entreprise...) Pour toutes ces raisons (ou d'autres non imaginées), le Ciné Actuel se réserve le droit de ne pas projeter votre film.



Inscrivez-vous sur
cineactuel.fr